

**Rapport de gestion  
2016  
de la police neuchâteloise**

## 1. POLICE NEUCHÂTELOISE

### 1.1. Introduction

Après les baisses successives en 2014 et en 2015, l'année 2016 est caractérisée par une stabilisation du volume global des affaires policières. Coordonnées au niveau fédéral, les statistiques 2016 de la sécurité routière, ainsi que celles de la criminalité, feront l'objet de publications séparées courant 2017. Le nombre d'interventions d'urgence via le 117 est stable par rapport à l'année 2015 (env. 17'200) de même que le volume total des affaires judiciaires (12'100). Le volume global des infractions et des réquisitions judiciaires est en léger recul alors que de façon très réjouissante, le nombre de cambriolages a, quant à lui, reculé de plus de 30% par rapport à 2015. Au final, la police neuchâteloise (PONE) a traité, en 2016, avec 700 plaignant-e-s ou lésé-e-s de moins qu'en 2015 et a enregistré une diminution de 12% du nombre de plaintes directes. Au niveau de la coopération intercantonale en matière de sécurité publique, on constate que l'augmentation du nombre d'engagements hors canton dans le cadre de l'entraide concordataire romande ou suisse (IKAPOL), entamée en 2015, se confirme en 2016.

En matière d'organisation sécuritaire cantonale, 2016 s'inscrit dans la continuité et la mise en œuvre des décisions de 2014 concernant, premièrement la nouvelle gouvernance et la nouvelle répartition canton-communes des tâches et des financements de la sécurité de proximité prévues par la Loi sur la police neuchâteloise (LPol), deuxièmement, la mise en place de la nouvelle Centrale Neuchâteloise d'Urgence (CNU) suite au transfert, en 2015, de l'alarme et de l'engagement sanitaire (144) à la fondation Urgence Santé/VD et l'intégration prévue en 2017 de l'alarme et de l'engagement des moyens pompiers et, troisièmement, les réorganisations internes suite à la réarticulation de la gendarmerie en trois unités opérationnelles au lieu de quatre. Enfin, l'école régionale d'aspirants de police (ERAP) de Colombier fondée en 2006 par les cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel intègre, fin 2016, une nouvelle structure intercantonale unissant les cantons de Neuchâtel, de Fribourg et du Jura : le Centre Interrégional de Formation de Police (CIFPol) basé sur les deux sites de formation existants de Colombier et de Granges-Paccot.

À noter également, qu'à l'initiative de la PONE, l'ensemble des polices de suisse est en passe de se doter d'une nouvelle carte de légitimation sécurisée commune. Intégrant des éléments de haute sécurité et efficiente en terme de coûts, cette nouvelle carte regroupe plusieurs technologies d'accès sur un même support. Pionnier et leader dans ce projet, Neuchâtel a été le premier canton à doter ses agents de cette carte en novembre 2016.

### 1.2. Gestion

#### *Planification des effectifs*

L'effectif de la PONE varie constamment et, pour 2016, il était en moyenne d'environ 484 (-2) EPT pour un effectif de 499.7 (+4.1) EPT inscrit au budget. Dans le détail, la PONE a enregistré les mouvements suivants en 2016 :

01.01.2016 – 31.12.2016	Personnel policier & assistant de sécurité publique [EPT]	Personnel admin. & opérateurs CET [EPT]	Aspirants [EPT]	Total PONE [EPT]
Retraites	-6	-1	--	-7
Démissions/réductions	-15.9	-2.325	-6	-24.225
Engagements/ augmentations	+4.1	+3.3	+18	+25.4
Promotion aspirants	+12	--	-12	0

01.01.2016 – 31.12.2016	Personnel policier & assistant de sécurité publique [EPT]	Personnel admin. & opérateurs CET [EPT]	Aspirants [EPT]	Total PONE [EPT]
<b>Total</b>	<b>-5.8</b>	<b>-0.025</b>	<b>0</b>	<b>-5.825</b>

Concernant les aspirant-e-s, il convient de préciser que 18 personnes ont été engagées au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et que seulement 12 ont été assermentées. Pour le solde, nous comptons quatre démissions/revois, un échec aux examens (fin CDD au 31.12) et une personne blessée durant la formation qui refera l'école en 2017.

La pénibilité générale de la profession peut également se constater dans le nombre de policier-ère-s durablement atteint-e-s dans leur santé et pour lequel-le-s des reclassements professionnels ou des mesures d'accompagnement sont en cours ou envisagés. En 2016, 34 collaborateur-trice-s ont bénéficié d'un tel soutien suite à des soucis de santé « longue durée ».

Il y a eu 27 policier-ère-s blessé-e-s dans l'exercice de leurs fonctions avec toutes formes de blessures, y compris un doigt tordu lors d'un entraînement de self-défense ou une entorse de la cheville sur une plaque de glace. Pour l'ensemble de ces 27 personnes, cela représente 588 jours d'absence à mettre sur le compte d'accidents professionnels.

Le crédit d'heures supplémentaires 2015 était de 18'209.08 heures alors que celui de 2016 se monte à 23'565.74 heures. Cette augmentation de 5'356.66 heures entre 2015 et 2016 provient en partie de corrections effectuées suite à l'introduction d'Interflex qui a révélé certaines erreurs de saisie et qui permet désormais d'assurer une gestion des heures plus précise. L'introduction de ce nouveau système a donc provoqué une correction vers le haut qui va se stabiliser.

### **Formation et recrutement**

Seule ou en collaboration avec l'Institut Suisse de Police (ISP), la PONE se charge de sa propre formation, continue et obligatoire, pour l'ensemble du personnel policier et fournit les ressources relatives aux branches enseignées par l'École régionale d'aspirants de police (ERAP).

#### **Formation de base – École régionale d'aspirants de police (ERAP)**

La volée 2016 de l'ERAP (11<sup>ème</sup>) se composait de 19 (-6) aspirant-e-s : 16 (-3) neuchâtelois-e-s (un renvoi et deux démissions en cours d'année), deux jurassiens, un aspirant de la police municipale de la Ville de Porrentruy, ainsi que deux inspecteur-trice-s scientifiques de la PONE qui ont suivi un cursus partiel. Au terme de leur formation, 16 candidat-e-s se sont présenté-e-s aux examens et 15 ont obtenu le brevet fédéral de policier (échec d'un aspirant neuchâtelois). Les gendarmes neuchâtelois-e-s et jurassiens, ainsi que l'agent de la police municipale de la Ville de Porrentruy et les nouveaux collaborateur-trice-s de ces trois corps de police et du service pénitentiaire neuchâtelois ont été assermenté-e-s, lors d'une cérémonie commune, le 15 décembre 2016 à La Collégiale de Neuchâtel.

#### **École d'assistant-e-s de sécurité publique**

La volée 2016 de l'école d'assistant-e-s de sécurité publique, spécialistes en circulation routière se composait de six élèves assistant-e-s en provenance de la Sécurité urbaine de la ville de Neuchâtel (4) et de la ville Fribourg (2). Au final, suite à un échec à l'examen du premier module, cinq personnes ont reçu le certificat d' « Assistant de sécurité publique - spécialiste en circulation routière ».

#### **Recrutement 2016 des aspirant-e-s (école 2017)**

Sous l'égide de l'ERAP, la police cantonale jurassienne et la PONE ont organisé leur recrutement en commun. Sur près de 340 (+140) dossiers, 244 (+69) candidat-e-s ont été convoqué-e-s. Au final, 22 (+1) ont été sélectionné-e-s, soit 21 (+3) aspirant-e-s pour la PONE (4 femmes et 17 hommes) et un pour la police cantonale jurassienne.

### **Formation continue**

La formation continue du personnel policier totalise 3'675 (-241) jours, soit une moyenne de près de 9.5 (-0.5) jours par collaborateur-trice. Dans le détail :

- 1'135 (-200) jours de formation à l'usage des moyens de contrainte (self-défense, bâton tactique, et tir) et techniques/tactiques d'intervention.
- 2'456 (-34) jours de formation spécifique à l'interne ou en partenariat avec l'Institut Suisse de Police (ISP) ou l'office de la formation continue (OFC) de l'État de Neuchâtel.
- 84 (-7) jours de formation au maintien de l'ordre (MO).

### **Mesures de prévention prises contre les tireurs actifs (AMOK)**

Depuis la fin de l'année 2014, la PONE prend part activement à un projet de formation du personnel des établissements scolaires du canton de Neuchâtel, sur mandat conjoint du DEF et du DJSC. Cette formation a trait à la gestion d'une situation dite « AMOK-Tireur actif » et à la prévention possible dans le domaine. La formation dispensée au personnel des établissements scolaires se décline en trois axes principaux :

- Le premier est relatif à la prévention et à la détection. L'objectif est de pouvoir identifier en amont des comportements suspects ou des situations pouvant potentiellement devenir dangereuses et de mettre en place une prise en charge visant à les désamorcer ;
- Le deuxième volet vise à compléter le protocole de gestion de crise existant dans chaque institution avec des éléments spécifiques à la gestion de crise « Amok-Tireur actif » ;
- Le troisième volet a trait aux bonnes pratiques à tenir en cas d'intrusion d'un tireur actif au sein de l'école.

Le personnel de la PONE s'est principalement investi dans les formations relatives au protocole de gestion de crise et aux bonnes pratiques. Durant l'année 2016, 27 séances ont été assurées dans ces deux domaines et ce, au sein des établissements scolaires de l'école obligatoire et du secondaire 2.

### **Relations publiques**

La PONE a convié les médias à une dizaine de reprises au cours de l'année pour des points presse sur divers sujets portant sur son activité et son organisation. Toutes ces invitations ont été largement suivies par les médias neuchâtelois et romands et, pour certaines, par des médias internationaux et ont fait l'objet de nombreux articles et reportages, portant souvent une image positive du canton. D'autre part, la PONE a diffusé, comme en 2015, près de 850 communiqués ou nouvelles brèves via son site internet [www.ne.ch/police](http://www.ne.ch/police). De plus, le porte-parole, le service de communication et les officiers de police ont répondu à 657 (+177) sollicitations directes de journalistes, tout en veillant au respect des intérêts de l'enquête, des parties concernées et des tiers.

La PONE poursuit sa politique de communication moderne et novatrice, via le réseau social Facebook, à l'adresse [www.facebook.com/police.neuchateloise](http://www.facebook.com/police.neuchateloise). L'objectif est de compléter son offre d'information publique et d'occuper officiellement ce cyber-terrain. La PONE y publie plusieurs fois par semaine des « posts » qui sont vus par ses abonnés au nombre de 12'100 (+4'000). Le succès de ce site ne se dément pas et certains « posts » ont fait rayonner le canton dans le monde entier. En octobre 2016, un « post » a atteint plus d'un million de personnes et a été repris par un grand nombre de télévisions et pages Web de journaux dans le monde. Il a même fait l'objet d'un sujet de plus de trois minutes lors d'un téléjournal de CNN. Afin de toucher un public plus jeune que les utilisateurs actuels de Facebook et de promouvoir les métiers de la police auprès de candidat-e-s aspirant-e-s potentiel-le-s, la PONE ouvrira en 2017 un compte Instagram officiel.

À noter également que l'arrêté ORCCAN précise que la PONE est responsable de la communication en cas de crise. Ainsi, en 2016, son service de communication a notamment participé aux cellules « requérants d'asile » et « grippe aviaire ».

## **Relations avec les communes**

Le Conseil de pilotage de la sécurité publique (CPSP) s'est réuni à deux reprises. Les Conseil régionaux de sécurité publique (CRSP) sont actifs dans chaque région, à savoir : Neuchâtel, Littoral Est, Littoral Ouest, Val-de-Ruz, Val-de-Travers, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et les communes des Montagnes. À l'occasion de diverses réunions, aux niveaux communal, régional et cantonal, la PONE a, en particulier, fourni une image exhaustive et objective de la situation criminelle et sécuritaire (sécurité publique et sécurité routière) afin de permettre aux élu-e-s d'appréhender au mieux la situation dans leur contexte local et de répondre aux attentes des citoyen-ne-s. Ces échanges ont également permis de progresser dans le domaine de la coopération canton-communes, en particulier sur les sujets liés à la transmission d'informations et des outils de communication.

Parallèlement à ces structures politiques, deux plateformes de coopération opérationnelle ont été instaurées à l'initiative de la PONE. L'une traitant des questions générales de coopération entre la PONE et les services communaux et l'autre traitant des thèmes relatifs de la circulation routière.

Hormis le succès des échanges au niveau des différents conseils, la LPol a permis d'optimiser la coopération et le flux des informations. Les éléments suivants sont particulièrement positifs :

- L'instauration d'un rythme de conduite au niveau local entre la PONE et les services de sécurité communaux avec échange d'informations opérationnelles;
- La clarification des missions canton-communes voulue par LPol est généralement bien comprise;
- La mise à disposition des communes de tableaux de bord concernant la criminalité, la sécurité publique et la sécurité routière;
- La mise en place de plateformes de coordination entre la PONE et les services de sécurité communaux.

La question de la subsidiarité des compétences (art. 14 LPol) demeure un point de vigilance. En effet, la PONE enregistre trop de sollicitations pour des problèmes de la seule compétence communale, notamment s'agissant de la poursuite de contraventions aux règlements communaux et aux lois cantonales d'exécution communale ainsi que des infractions de stationnement. La cause est essentiellement due aux horaires adoptés par les services de sécurité communaux. Un gisement de progrès réside dans la prise en compte des nouvelles compétences données aux agent-e-s de sécurité publique employé-e-s par les communes. L'extension du spectre de compétences de ceux-ci était une des principales revendications des communes. Dans la pratique, on remarque que leurs agent-e-s n'ont pas encore pleinement intégré ces nouvelles possibilités, notamment dans la dénonciation de contraventions sanctionnées par un tarif et le pouvoir d'appréhension en cas de flagrant délit de contravention. L'esprit de la LPol encourage le partage des ressources «agent-e-s de sécurité publique» entre les communes afin de fournir une meilleure prestation dans l'espace et dans le temps. A ce titre, des structures intercommunales à vocation régionale étaient préconisées. Or, les communes tendent plutôt à engager un-e ou deux agent-e-s afin de garder l'exclusivité du service au détriment de la couverture temporelle de la prestation.

### **1.3. Activités déployées**

#### **Sécurité publique**

##### **Police secours**

En 2016, l'unité canine (UC) ainsi que le service administratif et transports (SAT) ont été rattachés à l'unité opérationnelle police secours (PS). A ce jour, PS compte 120.5 EPT. Dans son ensemble, le dispositif police secours est intervenu près de 19'000 (+2'000) fois en 2016. Les interpellations, notamment suite à des scandales en état d'ivresse et autre tapages nocturnes augmentent également au fil des années (plus de 20 fois par semaine).

L'UC a réalisé, en 2016, environ 400 engagements dans différents domaines, dont notamment 90 interventions à succès. L'activité de l'UC a augmenté de 20% par rapport à 2015.

Le SAT a pour missions de garantir une permanence H24 au bâtiment administratif des Poudrières à Neuchâtel (BAP), d'assurer la surveillance des détenu-e-s, ainsi que la gestion des conduites. Le SAT a effectué 200 conduites durant l'année (25% de moins qu'en 2015) au profit des procureur-e-s, prisons, etc. et 930 conduites ont été déléguées au service de transport Jail Transport System (chiffre stable par rapport à 2015).

### **Service d'ordre et maintien de l'ordre**

La PONE a mis sur pied des dispositifs de sécurité publique d'ampleur à 14 reprises (+6) lors de fêtes populaires et à 22 reprises lors de rencontres sportives (+8). La PONE a été amenée à renforcer à 9 reprises (+7) d'autres polices cantonales dans le cadre des accords concordataires. De plus, les rassemblements à caractère politique et les visites d'autorités politiques ou de diplomates, ainsi que les installations d'autorités ont nécessité, pour la PONE, des mesures particulières de sécurité à 12 reprises (+4). Au total, la PONE a donc assuré ou fourni des effectifs pour 57 (+25) engagements de sécurité publique d'une certaine ampleur, avec ou sans moyens de maintien de l'ordre (MO) et de protection rapprochée (PR) de personnalités, représentant 2'014 (+472) journées de travail.

### **Manifestations et fêtes populaires**

De début avril à fin septembre, ce sont 14 (+6) manifestations ou fêtes populaires qui ont nécessité la mise en place de dispositifs de sécurité publique. Cette augmentation est à mettre en relation avec l'intégration de la police locale de la Ville de Neuchâtel à la PONE. Au total, ces engagements ont représenté 958 (+59) journées de travail.

Date	Manifestation	Durée	Journées de travail	Remarques
08-10.04	Carnaval du Val-de-Travers à Fleurier	3 jours	69 (+4)	--
26.04	Tour de Romandie / Prologue à La Chaux-de-Fonds	1 jour	20	en collaboration avec le service du domaine public de La Chaux-de-Fonds (SDP).
27.04	Tour de Romandie / Etape La Chaux-de-Fonds – Moudon	1 jour	57	--
29.04-01.05	Fête du Vin à Cressier	3 jours	18	--
04-07.05	Neuch Dancefloor à Neuchâtel	4 jours	24	--
04.06	Concert de Booba à Neuchâtel	1 jour	17	--
09-12.06	Festi Neuch à Neuchâtel	4 jours	48	--
25-27.06	Fête de l'Abbaye à Fleurier	3 jours	69 (-3)	--
01-03.07	Fête des Promotions au Locle	3 jours	108 (-6)	--
30.07-06.08	Plage des 6 pompes à La Chaux-de-Fonds	8 jours	61 (+19)	en collaboration avec le service du domaine public de La Chaux-de-Fonds (SDP).
09-13.08	Buskers Festival à Neuchâtel	5 jours	10	en collaboration avec la police du lac FR
26-28.08	Les Médiévales au Landeron	3 jours	18	--
09-10.09	Fête des Vendanges à Auvornier	2 jours	19	--
23-25.09	Brocante du Landeron	3 jours	30 (+3)	--
23-25.09	Fête des Vendanges de Neuchâtel	3 jours	390 (-25)	en collaboration avec le service de sécurité urbaine de Neuchâtel (SSU) et la police du lac VD.
<b>Total</b>			<b>958 (+59)</b>	

La Fête des Vendanges de Neuchâtel demeure, de loin, le plus gros engagement annuel dans le domaine de la sécurité publique. L'édition 2016 de cette manifestation a généré 263 (-10) infractions annoncées ou constatées par la police. L'interpellation de 20 personnes (+6), principalement en flagrant délit de vols à la tire, a permis de faire reculer le nombre d'infractions de cette catégorie pour s'établir à 159 (-4). Le nombre d'infractions à l'intégrité corporelle a lui également diminué avec 10 cas annoncés (-4).

### Rencontres sportives

Au total, la PONE a suivi 53 (-3) rencontres de football et de hockey sur glace pour lesquelles elle a mis en place, soit une surveillance « à domicile » (47), soit une présence à « l'extérieur » (6). Un dispositif de maintien de l'ordre (MO) a été mis en place à 22 (+8) reprises, représentant 550 (+264) journées de travail (hors dispositifs de circulation mis en place de manière conjointe, soit avec la sécurité urbaine de Neuchâtel, soit avec le service du domaine publique de La Chaux-de-Fonds).

Équipe	Rencontres surveillées		
	à domicile	à l'extérieur	dont engagement de maintien de l'ordre à domicile
Neuchâtel Xamax FCS	20 (+8)	1 (-4)	13 (+8)
HC La Chaux-de-Fonds	25 (-5)	5 (+2)	7 (+2)
FC La Chaux-de-Fonds	1 (0)	0	1 (0)
FC Ticino	1 (+1)	0	1 (+1)
<b>Total</b>	<b>47 (-1)</b>	<b>6 (-2)</b>	<b>22 (+8) pour un total de 550 (+264) journées de travail</b>

Lors des 47 rencontres qui se sont jouées dans le canton, la PONE a déploré des incidents lors des rencontres suivantes :

- tout au long de la série des ¼ de finales de play-offs entre le HC La Chaux-de-Fonds et le HC Ajoie où les ultras des deux camps se sont régulièrement provoqués et ont presque systématiquement cherché à s'affronter ;
- lors du match Neuchâtel Xamax FCS – FC Chiasso du 06.02.2016 qui a également été émaillé par des incidents, les ultras chiassesi cherchant le contact avec les ultras neuchâtelois en début de rencontre ;
- lors du derby Neuchâtel Xamax FCS – Servette FC du 23.07.2016, où les visiteurs ont commis de nombreux dommages dans leur secteur du stade et les ultras des deux camps se sont provoqués en fin de rencontre ;
- lors du match Neuchâtel Xamax FCS – FC Wil du 07.08.2016 où les visiteurs ont commis des dommages dans leur secteur du stade et ont cherché le contact avec les ultras neuchâtelois en fin de partie ;
- lors du match de coupe de Suisse Neuchâtel Xamax FCS – FC Sion du 18.09.2016 où les ultras sédunois sont venus à Neuchâtel plus de trois heures avant le début de la rencontre, en changeant de moyen de locomotion (les caristes ont déposé les ultras sédunois à Yverdon afin que ces derniers poursuivent leur route avec un train régulier) avant de chercher l'affrontement avec les ultras neuchâtelois qui se trouvaient dans leur « stamm », la PONE devant faire usage de grenades détonantes pour bloquer les valaisans dans leurs tentatives ;
- lors du match Neuchâtel Xamax FCS – FC Zurich du 30.10.2016 où des spotters neuchâtelois et zurichoises se sont fait attaquer à la gare, en fin de partie par des ultras zurichoises encagoulés, les policiers repoussant leurs assaillants à l'aide de spray au poivre.

Globalement, ces événements se répercutent sur la chaîne de procédure pénale puisqu'il s'agit à chaque fois de dénoncer et documenter en conséquence les auteurs d'infraction.

### Tour de France

Le lundi 18 juillet 2016, la 103<sup>ème</sup> édition du Tour de France, course cycliste internationale pour coureurs professionnels, passait dans le canton de Neuchâtel lors de la 16<sup>ème</sup> étape en ligne (209.0 km), sous l'égide d'Amaury Sport organisation (ASO).

L'itinéraire était le suivant : Départ Moirans-en-Montagne – Entrée en Suisse à la douane de Meudon – Les Verrières – Fleurier – Rochefort – Areuse – Neuchâtel (RC 5) – Marin (avenue des Champs-Montants) – Pont-de-Thielle – Arrivée à Berne.

La PONE, renforcée par des membres du Corps des Gardes-frontière (Cgfr), du personnel du service des ponts et chaussées (SPCH), des militaires, des membres de la protection civile (PCi), du personnel des services de sécurité urbaine (SSU) des villes et villages (SDP) du canton de Neuchâtel, des motards de la Fédération des Motards Valaisans (FMV), des cadets de la ville de Bâle et des bénévoles, a mis en place un dispositif de bouclage du parcours, de régulation et d'information aux conducteur-trice-s ainsi qu'un itinéraire de déviation et de délestage sur sol neuchâtelois tout en facilitant les accès aux véhicules de secours et en escortant la caravane publicitaire et les coureurs sur l'ensemble du parcours. Ce dispositif a nécessité l'engagement de 808 personnes pour un total de 4'848 heures/hommes.

Plus de 30 séances de préparation avec l'ASO, les cantons traversés (BE, VD, VS et FR), la Préfecture du Doubs, les communes concernées, les grandes entreprises du canton, la protection civile, la Commission des urgences préhospitalières (COMUP) et les différents services de la PONE ont eu lieu ce qui a représenté 500 heures/hommes. Le jour de la course, un PCO a été installé dans les locaux de la PCi à Colombier. Ce dernier a réuni pour la première fois tous les partenaires d'urgence à savoir : PONE, PCi, 144, SIS, Ambulances, Armée.

### **Engagements intercantonaux**

La PONE a fourni à 9 reprises (+7) du personnel au profit des polices cantonales, selon la répartition suivante : Grison (1), Tessin (4), Genève (2), Vaud (1) et Bâle-Ville (1), pour un total de 413 (+146) journées de travail.

Date	Manifestation	Durée	Journées de travail	Nb de col-laborateurs
17-24.01	Forum économique mondial Davos	9 jours	298	24
05-06.03	Match de foot Lugano – Bâle, Lugano	2 jours	7	3
24-26.05	Match de foot Lugano – St-Gall, Lugano	3 jours	14	4
18-19.05	Finale UEFA, Bâle	2 jours	19	8
28-29.05	Match Suisse – Belgique, Genève	5 jours	29	11
29.05-02.06	Inauguration du tunnel du Gothard, Tessin	3 jours	31	7 +7 piquet
21-23.10	Multiplés matchs de hockey et de foot, Tes-sin	3 jours	6	2
05.11	Conférence extrême-droite, région lausan-noise	1 jour	3	21 (piquet)
12.11	Manifestation d'extrême-gauche, Genève	1 jour	7	4
<b>Total</b>			<b>413 (+146)</b>	

### **Rassemblements à caractère politique, visites et installations d'autorités**

Les rassemblements à caractère politique et les visites d'autorités politiques ou de diplomates (conseiller-ère fédéral-e, ministre ou personnalité politique étrangère), ainsi que les installations d'autorités, ont nécessité des mesures particulières de sécurité à 12 reprises (+4) à hauteur de 80 (+30) journées de travail. Trois engagements particuliers ont eu lieu soit :

- La sortie du Conseil des États et du Conseiller fédéral Alain Berset à Neuchâtel et au Val-de-Travers, le 21 septembre 2016, nécessitant l'engagement de spécialistes de la police de proximité pour la sécurisation extérieure, à hauteur de 2 journées de travail.
- La visite du Ministre norvégien des affaires étrangères, le 24 octobre 2016, à l'Hôtel Du-Peyrou à Neuchâtel nécessitant l'engagement de spécialistes de la circulation pour le guidage et de la police de proximité pour la sécurité extérieure, à hauteur de 4 journées de travail.
- La visite du Ministre chinois des affaires étrangères, le 12 décembre 2016, avec prise en charge à l'Hôtel Bellevue de Berne, escorte au Palais Fédéral, rencontre avec le Conseiller

fédéral Didier Burkhalter à l'Hôtel DuPeyrou à Neuchâtel, puis escorte sur les cantons de Vaud (Château de Chillon et Hôtel Mirador au Mont-Pelerin) et Genève (aéroport). Cette mission, en plus du personnel assurant la protection rapprochée a nécessité l'engagement de spécialistes de la brigade canine, du groupe d'intervention et d'un chef d'engagement, à hauteur de 7 journées de travail.

Ce sont donc au total 93 (+3) journées de travail qui ont été consacrées sous cette forme.

### **Refoulements par voie aérienne**

La PONE a été sollicitée en 2016 pour 60 (+42) renvois dont 6 (+3) entraides intercantionales. 42 (+31) ont pu être exécutés. Elle a également procédé à 6 (+3) extraditions. Cela représente au total 70 (+39) journées de travail pour la PONE.

### **Sécurité lacustre**

#### **Police du lac**

Depuis l'été 2014, les cantons de Neuchâtel, Vaud et Fribourg ont conclu une convention – dont chacun profite - afin de régler l'organisation et la gestion de la police du lac de Neuchâtel. Les polices cantonales fribourgeoise et vaudoise assurent ainsi la surveillance des eaux neuchâteloises à raison de respectivement 150 heures et 160 heures par année. Elles disposent, en outre, des mêmes droits d'intervention sur l'ensemble du lac pour poursuivre les objectifs sécuritaires communs. En marge de ces surveillances, seules 23 (-22) dénonciations pour des infractions aux normes de sécurité, pour 246 (-88) heures de patrouilles ont été réalisées.

#### **Sauvetage sur le lac**

Le sauvetage sur la partie neuchâteloise du lac est effectué par le Service d'Incendie et de Secours de la Ville de Neuchâtel. Le SIS NE dispose d'une convention avec le service du sauvetage du Bas-Lac de St-Blaise. Ce dernier est formé uniquement de volontaires. Durant l'année 2016, 38 (+12) appels sont arrivés sur des lignes d'urgence à la CET et ont été transférés au SIS NE afin d'alarmer et d'engager les moyens de secours. À noter que l'engagement des moyens de secours sur la partie neuchâteloise du lac se fera dès le 1<sup>er</sup> juillet 2017 par la CNU.

### **Sécurité routière**

#### **Accidents**

La statistique 2016 des accidents de circulation fera l'objet d'une publication détaillée courant 2017, le bilan comparatif (2015) se présente de la manière suivante :

Accidents (donnant lieu à un rapport de police)	701 (+14)
Blessés	363 (+16)
Tués	6 (+3)
Personnes conduisant sans permis	28 (+18)
Permis de conduire saisis	203 (+72)

#### **Contrôles de vitesse**

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Lpol au 1<sup>er</sup> janvier 2015, selon l'art 16, le contrôle et la gestion des véhicules en mouvement par le biais d'installations fixes et mobiles est du ressort de la PONE. Cette dernière a donc repris l'intégralité des radars et des infrastructures des communes de Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds, Val-de-Ruz et Valangin (soit un radar mobile et 10 radars fixes pour 23 emplacements).

	Heures de contrôle	Véhicules contrôlés	AO	RS	AO (feux-rouge)	Taux infractions
--	--------------------	---------------------	----	----	-----------------	------------------

<b>Neuchâtel</b>	24'829 h (+596 h)	8'749'677 (+861'933)	18'979 (+290)	145 (+12)	1'101 (-105)	0,23% (-0.02)
<b>La Chaux-de-Fonds</b>	25'751 h (+1'209 h)	7'517'309 (-96'728)	24'773 (-2'945)	295 (-23)	36 (-129)	0,33% (-0.04)
<b>Val-de-Ruz - Valangin</b>	33'249 h (+2'763 h)	6'071'893 (+478'141)	15'500 (-243)	142 (-13)	46 (-1)	0,25% (-0.03)
<b>Pont-Noir</b>	15'116 h (-2'119 h)	7'832'931 (-265'084)	13'538 (-3'453)	20 (-8)		0,17% (-0.04)
<b>Semi-stationnaire</b>	5'455 h (+447 h)	2'884'772 (+880'243)	31'604 (+1'426)	279 (-191)		1,11% (-0.41)
<b>Mobile</b>	2'056 ctrl (+119 ctrl)	800'159 (-39'111)	41'315 (-3'053)	1'279 (-285)		5,32% (-0,15)

### ***Ivresses***

12'919 (-689) conducteur-trice-s ont été soumis-s à des tests à l'éthylomètre, avec ou sans accident, qui ont permis de déceler et dénoncer pénalement 264 (+2) conducteur-trice-s pour ivresse non qualifiée (0,50 à 0,79‰) et 416 (-8) pour ivresse qualifiée (0,80‰ et plus). En outre, avec l'introduction de l'interdiction de conduire sous l'effet de l'alcool pour certain-e-s conducteur-trice-s, au 1<sup>er</sup> janvier 2014, (0,10 à 0,49‰), 17 (-15) personnes ont également été dénoncées.

### ***Éducation et prévention routière***

La PONE a assuré l'instruction de l'éducation et la prévention routière dans les degrés de la scolarité obligatoire. Ainsi, 30'232 (+250) élèves au total, répartis dans 1'751 (+41) classes ou groupes ont bénéficié de cette formation. Ces chiffres prennent en compte l'éducation routière en Ville de Neuchâtel pour la première fois durant une année complète. La PONE a aussi été appelée à organiser 4 (=) séances de 2 à 4 heures d'éducation routière à l'intention de 25 (+10) jeunes sanctionnés par les présidents du Tribunal pénal des mineurs, suite à la commission d'infractions à la législation routière. De plus, la PONE a organisé 17 (-3) campagnes de prévention routière totalisant 119 (-64) jours dont notamment sept campagnes de prévention internationales (ceintures de sécurité, autocars, poids-lourds, alcool et drogue) et deux campagnes radar à l'occasion des rentrées scolaires au printemps (11-17 avril) et en été (15-21 août).

## **1.4. Perspectives d'avenir et conclusion**

### ***Centre interrégional de formation de police (CIFPol)***

Courant 2016, la collaboration s'est accentuée entre l'école d'aspirants de police (EAP) de Granges-Paccot, pour le canton de Fribourg, et l'école régionale d'aspirants de police (ERAP) de Colombier, pour les cantons du Jura et Neuchâtel. Sept groupes de travail, conduits par l'adjoint du commandant de la police neuchâteloise et composés des personnels policiers et civils des trois cantons ont été réunis. Les travaux menés ont permis d'élaborer la convention intercantonale tripartite à l'origine de la « naissance » officielle, au 09.01.2017, du Centre Interrégional de Formation de Police commun aux 3 cantons du JU, FR et NE. Ils ont abouti également à l'élaboration du cahier des charges du futur directeur du centre, à son recrutement et à sa nomination, à la mise en place d'un catalogue des règles comptables et d'un plan comptable harmonisés, à la confection d'un concept de communication globale (page internet [www.cifpol.ch](http://www.cifpol.ch), compte CIFPol sur facebook.com, ligne visuelle complète, signalétique des accès routiers aux bâtiments du CIFPol).

Le CIFPol se démarque des autres centres de formation de police de par sa proximité, en cours de formation, avec les corps partenaires et la population. Sa vocation est véritablement de former des policiers « en phase » avec les concitoyens des cantons partenaires.

## **Centrale neuchâteloise d'urgence (CNU)**

Dans un souci d'efficacité et de recherche de synergies, le Conseil d'État a pris la décision, au mois de décembre 2015, de confier les activités d'alarme et d'engagement du 118, actuellement assurées par la centrale du service d'incendie et de secours de Neuchâtel (SISNE), à la centrale d'engagement de la PONE. Ainsi, d'ici au 1<sup>er</sup> juillet 2017, l'actuelle centrale d'alarme et d'engagement (CET) de la PONE se transformera en centrale neuchâteloise d'urgence (CNU). A terme, une convention sera signée entre la PONE et l'Établissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP), réglant le fonctionnement et les processus à suivre dans l'engagement des moyens des sapeurs-pompier.

La future CNU devra ainsi assurer à la fois la réception et le traitement des appels, ainsi que l'engagement des intervenants policiers et pompiers en tenant compte des conditions particulières de fonctionnement des sapeurs-pompier, professionnels et volontaires. Pour ce faire, la CNU disposera en permanence d'un centraliste pompier expérimenté et formé à la gestion d'événements (filiale CSSP) et disposant d'une expérience étendue de la défense incendie dans le canton. Les prestations attendues de la CNU devront, en outre, répondre au principe VII des recommandations émises par la Coordination suisse des sapeurs-pompier (CSSP) dans sa conception « Sapeurs-pompier 2015 », notamment en ce qui concerne les temps de référence au niveau des interventions. Il est prévu d'équiper cette centrale d'un logiciel spécifique à l'engagement des sapeurs-pompier. Les opérateur-trice-s seront spécialisé-e-s dans le domaine police-route ou sapeurs-pompier afin d'offrir de meilleures prestations et de gagner des synergies.

Durant l'année 2016, la centrale d'engagement et des transmissions (CET) a géré un total de 143'483 (-6'583) appels téléphoniques se répartissant ainsi :

<b>Ligne</b>	<b>112</b>	<b>117</b>	<b>118</b>	<b>144</b>	<b>N° police</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Interne police</b>	<b>Bornes SOS</b>
Nb d'appels	8'761 (+506)	25'498 (-4'270)	3'781 (-713)	1'333 (-843)	59'255 (-1'135)	36'472 (+431)	8'048 (-619)	335 (+61)

Dans le domaine spécifique aux routes :

- 1'000 (+246) mises en place de plans de feux pour l'entretien courant ;
- 190 (-8) mises en place de bidirectionnels pour la réalisation de travaux ;
- 600 (+250) gestions de pannes de véhicules.

La gestion des éléments des infrastructures routières par la CET permet d'avoir une vue d'ensemble sur le réseau neuchâtelois et de gagner en efficacité lors d'engagements des différents moyens d'interventions.

Différents sites sont reliés à la CET au niveau des alarmes. Cela concerne 105 (+7) dossiers pour la gestion des alarmes agression et effraction. 840 raccordements supplémentaires concernent les sites sous détection automatique d'incendie.

## **Conclusion**

Avec la poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle centrale neuchâteloise d'urgence (112, 117, 118) et des réformes internes notamment liées à l'organisation du travail 24h/24 de police secours, avec le développement constant des partenariats transfrontaliers et intercantonaux notamment en matière de formation de base (refonte du brevet fédéral de policier et développement des compétences en matière de cybercriminalité), avec son personnel qualifié et soucieux de la qualité de la prestation, avec son excellente réputation auprès du public et des médias, la PONE est parfaitement positionnée pour relever les défis sécuritaires à venir en matière de sécurité publique, de sécurité routière et de poursuite pénale.